

Les phases et réunions d'un chantier de rénovation

Attention : chaque projet est différent et n'implique pas tous les lots de travaux mentionnés

Diagnostics

Les diagnostics ont pour objectif de préparer la future démolition et d'anticiper les risques d'expositions lors du chantier.

Diagnostics recommandés selon les travaux :

- Par un opérateur certifié : amiante, plomb, termites
- Par le professionnel, le maître d'œuvre ou le maître d'ouvrage : repérage des éléments structurels, présence d'insectes xylophages



Réunion avec les professionnels et/ou les opérateurs en cas de diagnostics spécifiques



Lien à consulter :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N20591>



Travaux

La phase Travaux est elle-même découpée en plusieurs étapes :

1. Démolition

- ⚠ Points de vigilance : tri et évacuation des déchets (notamment amiante)

2. Préparation du chantier

- ⚠ Points de vigilance : vérification de l'état des supports (humidité, charpente parasitée ...) et création des réservations pour le passage des réseaux

3. Travaux d'isolation

- ⚠ Point de vigilance : dialogue entre les artisans (ex: pose d'une isolation par l'intérieur et de menuiseries)

4. Travaux liés aux réseaux (chauffage, eau chaude, ventilation)

- ⚠ Points de vigilance : facilité d'accès aux équipements pour leur entretien, interface entre la membrane d'étanchéité à l'air et les passages de réseaux (le test d'étanchéité à l'air intermédiaire est recommandé en cas de rénovation globale)

5. Finitions

- ⚠ Points de vigilance : attention au percement des membranes étanches, choix des éléments de finitions (étiquette COV)

Réunions possibles à tenir :

- Réunion de préparation de chantier/démarrage
- Réunions de suivi de chantier (définition des interactions entre postes d'isolation et entre lots)
- Test d'étanchéité à l'air si possible (réunion de validation/correction)

Liens à consulter

- <https://bibliothèque.ademe.fr/urbanisme-et-batiment/5492-travaux-par-etapes-les-points-de-vigilance.html>
- <https://programmeprofeel.fr/ressources/45-fiches-pour-faciliter-l'autocontrôle-des-travaux-de-renovation-energetique/>

Réception

Vous devez valider la bonne exécution des travaux.

Lors de cette réunion, vous dresserez un **procès-verbal** signé par vous-même et le professionnel.

La réception peut être :

- **Sans réserve** (aucun désordre ou défaut de conformité)
- **Avec réserves** (décrites avec précision dans le PV)
- **Refusée** (non-conformité ou travaux inachevés)

Réunion de réception de chantier

Liens à consulter
<https://programmeprofeel.fr/ressources/28-fiches-pratiques-pour-faciliter-la-reception-de-vos-travaux/>